

# Décryptage / Les conséquences de cette suspension

Une « vraie victoire » pour la CFDT, un « premier pas » pour Boris Vallaud (Parti socialiste) et une « première victoire » pour Fabien Roussel (Parti communiste). Le Premier ministre Sébastien Lecornu a annoncé mardi, lors de sa déclaration de politique générale, proposer au Parlement « la suspension de la réforme de 2023 sur les retraites jusqu'à l'élection présidentielle, en 2027. » Aucun relèvement de l'âge n'interviendra à partir de maintenant jusqu'à janvier 2028 », a déclaré le Premier ministre, ajoutant qu'en complément, « la durée d'assurance sera, elle aussi, suspendue et restera à 170 trimestres jusqu'à janvier 2028 ». Une mesure qui, selon le chef du gouvernement, coûtera 400 millions d'euros en 2026 et 1,8 milliard d'euros en 2027.

## • Qu'est-ce que cela signifie ?

La réforme des retraites de 2023 prévoit un passage progressif de l'âge de départ à la retraite de 62 à 64 ans. L'âge légal de départ à la retraite est relevé, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, de trois

mois par année de naissance, jusqu'à atteindre 64 ans en 2032. La réforme accélère aussi le passage de 42 à 43 années de cotisation nécessaires pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein. En ce moment, il faut avoir 62 ans et 9 mois pour pouvoir partir à la retraite et avoir cumulé 170 trimestres pour une retraite à taux plein. Si la réforme est bien suspendue fin 2025, c'est donc à partir de cet âge qu'il sera possible de partir à la retraite jusqu'à janvier 2028 (voir infographie ci-contre).

## • Qui pourra en bénéficier ?

Selon la CFDT, 600 000 à 700 000 personnes vont bénéficier de cette suspension. Il s'agit des personnes nées en 1964 et celles nées au premier trimestre 1965. Pour les personnes nées après 1966, le débat a été repoussé à l'élection présidentielle de 2027.

En revanche, Sébastien Lecornu a prévenu : cette suspension « devra être compensée par des économies ». Elle pourrait donc avoir des conséquences sur le montant des pensions,

## Âge de départ à la retraite: avant et après la réforme

Je suis né...	Âge de départ à la retraite			Trimestres nécessaires pour une retraite à taux plein		
	Avant la réforme	Après la réforme	Si la réforme est suspendue fin 2025	Avant la réforme	Après la réforme	Si la réforme est suspendue fin 2025
... entre le 1 <sup>er</sup> jan. et le 31 août 1961		62 ans et 3 mois		168	168	
... entre le 1 <sup>er</sup> sept. et le 31 déc. 1961		62 ans et 3 mois		168	169	
... en 1962		62 ans et 6 mois		168	169	
... en 1963		62 ans et 9 mois	62 ans et 9 mois	168	170	170
... en 1964	62 ans	63 ans	62 ans et 9 mois	169	171	170
... en 1965		63 ans et 3 mois	62 ans et 9 mois	169	172	170
... en 1966		63 ans et 6 mois	?	169	172	?
... en 1967		63 ans et 9 mois	?	170	172	?
... en 1968		64 ans	?	170	172	?
... en 1969		64 ans	?	170	172	?

« dans l'attente d'une nouvelle réforme, après l'élection présidentielle 2027. »

## • Quel avenir pour le système des retraites ?

Dans tous les cas, le déficit du système de retraites n'aurait pas pu être comblé par la seule réforme de 2023. Ce qui pousse cer-

tais acteurs à estimer qu'est venu le temps d'une réforme en profondeur du système de gestion des retraites. Mardi, le Premier ministre a d'ailleurs proposé d'organiser avec les par-

tenaires sociaux une conférence sur les retraites et le travail, dont le but sera de discuter de « l'ensemble de la gestion du système de retraite ».

• Cyrielle Thevenin

VISACTU